

# Accueils de Loisirs Sans Hébergement — TERRATS —

## PROJET PÉDAGOGIQUE

Vacances d'été 2026  
Du 6 juillet 2026 au 31 juillet 2026

Contact : Tony Kausz – Directeur de l'A.L.S.H  
École publique – Rue des Muscats – 66300 Terrats  
Mail : [alsh.terrats@cc-aspres.fr](mailto:alsh.terrats@cc-aspres.fr) / Tél : 06 16 34 67 61

# SOMMAIRE

<b>I. PRÉSENTATION .....</b>	<b>3</b>
1.1 L'A.L.S.H	
1.2 LE PUBLIC ACCUEILLI	
1.3 L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT	
1.4 LES VACANCES	
<b>II. LES OBJECTIFS .....</b>	<b>4</b>
2.2 LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS	
2.3 LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	
<b>III. LES ACTIVITÉS .....</b>	<b>4</b>
3.1 LES INTERVENANTS ET SORTIES	
3.2 LE PLANNING	
<b>IV. L'ORGANISATION .....</b>	<b>5</b>
4.4 LA JOURNÉE TYPE DE L'ENFANT	
4.5 LA JOURNÉE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION	
4.6 LE RÔLE DU DIRECTEUR	
4.7 LES DÉPLACEMENTS	
<b>V. ÉVALUATION .....</b>	<b>6</b>
<b>VI. CONCLUSION .....</b>	<b>7</b>

---

# I. PRÉSENTATION

---

## 1.1 – L’A.L.S.H

L’A.L.S.H de Terrats fait partie de la Communauté de Communes des Aspres. Il accueille les enfants de Terrats ainsi que ceux des villages alentours.

Son emplacement permet aux familles du territoire d’accéder facilement à la structure, sans contrainte liée aux déplacements, afin que les enfants puissent profiter pleinement de leurs vacances dans un cadre adapté et sécurisé.

Depuis juillet 2025, l’accueil de loisirs est installé dans l’école publique de Terrats, située rue des Muscats, 66300 Terrats.

L’A.L.S.H se compose de :

- 1 bureau ;
- 1 salle pour les primaires ;
- 1 salle pour les maternelles ;
- 1 cour ;
- 1 cantine.

## 1.2 – LE PUBLIC ACCUEILLI

L’accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 10 ans, en maternelle et en élémentaire, issus de la Communauté de Communes des Aspres ainsi que hors communauté, avec des conditions tarifaires adaptées.

Concernant l’accueil des enfants ayant des besoins particuliers, le centre s’engage à mettre tout en œuvre afin de leur permettre de vivre pleinement leurs vacances dans un cadre bienveillant et sécurisé.

La Communauté de Communes des Aspres a signé une convention avec l’association Hand’avant 66 afin de faciliter et d’adapter au mieux l’accueil de ces enfants.

Le taux d’encadrement appliqué est le suivant :

- 1 adulte pour 8 mineurs de moins de 6 ans ;
- 1 adulte pour 12 mineurs de plus de 6 ans.

La capacité maximale d’accueil est fixée à 50 enfants :

- 24 maternelles ;
- 26 primaires.

Pour la piscine :

- 1 adulte pour 5 enfants de moins de 6 ans, avec un maximum de 20 enfants dans l’eau ;
- 1 adulte pour 8 enfants de 6 ans et plus, avec un maximum de 40 enfants dans l’eau.

## 1.3 – L’ÉQUIPE D’ENCADREMENT

L’équipe d’encadrement est composée :

- d’un directeur ;
- d’animateur.trice.s qualifié.e.s ;
- d’animatrices en formation BAFA.

## 1.4 – LES VACANCES

Les vacances d’été, sur le mois de juillet du 6 juillet au 31 juillet 2026, seront organisées autour du thème : Les 4 saisons : été, automne, hiver et printemps.

Ce thème permettra de proposer différentes activités ludiques, créatives, sportives et de découverte adaptée à chaque tranche d’âge.

---

## II. LES OBJECTIFS

---

### 2.1 – LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les objectifs éducatifs retenus pour cette période sont :

- développer l'autonomie et la responsabilisation ;
- favoriser le vivre-ensemble et les actions sociales ;
- proposer des activités ludiques adaptées à chaque enfant.

### 2.2 – LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques s'inscrivent dans le cadre du projet éducatif de la Communauté de Communes des Aspres ainsi que de la Ligue de l'enseignement.

À travers le thème des vacances, l'équipe d'encadrement souhaite mettre en avant plusieurs axes du projet éducatif.

L'objectif est de permettre à chaque enfant d'être acteur de ses vacances, en ayant la possibilité de choisir, de participer, de proposer et de vivre pleinement ses journées dans le respect des autres et des règles de sécurité du centre.

Activités ludiques

Des espaces de jeux seront aménagés pendant les temps d'accueil.

Des activités culturelles, manuelles et sportives adaptées à l'âge des enfants seront proposées tout au long des vacances.

L'équipe privilégiera des activités favorisant la participation du plus grand nombre afin de permettre aux enfants de partager des moments communs, de découvrir ensemble et de prendre plaisir à venir au centre dans un cadre sécurisant.

Le social

Des sorties communes avec les autres centres de loisirs de la Communauté de Communes des Aspres seront organisées.

Ces temps permettront aux enfants de rencontrer d'autres groupes, d'apprendre à se connaître et de développer leurs relations sociales.

Des jeux communs entre les différentes tranches d'âge seront également proposés afin de favoriser le vivre-ensemble, l'entraide et les échanges entre enfants.

L'autonomie et la responsabilisation

L'équipe accompagnera les enfants vers davantage d'autonomie en leur permettant d'être acteurs de leurs vacances.

Pendant les repas, les plus jeunes seront encouragés à se servir seuls et à utiliser le matériel adapté de manière progressive.

Les enfants de 3 à 5 ans seront accompagnés afin d'apprendre à :

- respecter et ranger le matériel ;
- choisir une activité pendant les temps libres ;
- gagner en autonomie dans l'habillement (veste, chaussures...).

Les enfants de 6 à 10 ans seront accompagnés afin de :

- prendre et ranger le matériel mis à disposition ;
- respecter les espaces et le matériel ;
- aider les plus jeunes si besoin ;
- participer au rangement ;
- contribuer à la préparation du goûter ;
- gérer les temps libres avec davantage d'autonomie tout en respectant les règles du groupe.

---

## III. LES ACTIVITÉS

---

### 3.1 – LES INTERVENANTS ET SORTIES

Durant le mois de juillet, différentes sorties et interventions seront proposées aux enfants dans le cadre du thème des vacances d'été.

**Mercredi 8 juillet**

Les primaires iront visiter la Confiserie du Tech.

**Vendredi 10 juillet**

Les enfants iront à la piscine de Thuir.

**Mercredi 15 juillet**

Un intervenant sportif de Mobil'Sport 66 interviendra sur la structure :

- le matin pour les maternels ;
- l'après-midi pour les primaires.

Un parcours sportif sera proposé et adapté à chaque tranche d'âge.

#### **Jeudi 16 juillet**

Les enfants de 5/6 ans iront au parc animalier de Casteil avec le centre maternel de Thuir.

#### **Mardi 21 juillet**

Un intervenant course d'orientation sera présent :

- le matin pour les maternels ;
- l'après-midi pour les primaires.

Les enfants découvriront l'utilisation de la boussole et apprendront à se repérer afin de préparer la journée course d'orientation organisée le 24 juillet avec les centres de Banyuls-dels-Aspres et de Trouillas.

#### **Mercredi 22 juillet**

Les enfants de 5/6 ans iront au lac de Saint-Jean-Pla-de-Corts avec le centre maternel de Thuir.

#### **Jeudi 23 juillet**

Les enfants de 3/4 ans iront à Catajump avec le centre maternel de Thuir.

#### **Mercredi 29 juillet**

Les primaires iront à Tropical Jump.

#### **Vendredi 31 juillet**

Les enfants iront à la piscine de Thuir afin de clôturer les vacances d'été au centre de loisirs de Terrats.

### **3.2 – LE PLANNING**

Le planning des activités sera affiché à l'entrée du centre de loisirs sur le panneau prévu à cet effet.

Il sera également disponible sur le site de la Communauté de Communes des Aspres.

Les familles pourront ainsi suivre le déroulement des vacances et prendre connaissance des différentes activités proposées.

## **IV. L'ORGANISATION**

### **4.1 – LA JOURNÉE TYPE DE L'ENFANT**

**7h30 – 9h00** Accueil échelonné des enfants et temps de jeux libres.

**9h15 – 11h45** Temps d'activités.

**12h00 – 13h00** Repas avec l'ensemble du centre de loisirs.

**13h30 – 15h45** (maternels) & **13h15 – 14h30** (primaires) Sieste ou temps calme selon le rythme et les besoins de chaque enfant, avec un lever échelonné pour les plus jeunes.

**14h30 – 16h00** Temps d'activités.

**16h00 – 16h30** Goûter.

**16h30 – 17h00** Temps libre.

**17h00 – 18h00** Accueil des familles et départ échelonné

### **4.2 – LA JOURNÉE DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION**

**7h30 – 9h00** Arrivée échelonnée des animateur.trice.s selon leur planning.

Mise en place de l'accueil, des pôles de jeux et accompagnement des enfants dès leur arrivée.

**9h15 – 11h45** Animation des activités prévues.

**12h00 – 13h00** Temps du repas. Accompagnement des enfants sur le temps du repas en fonction du groupe.

**13h30 – 15h45** (maternels) & **13h15 – 14h30** (primaires) Temps calme / sieste. Accompagnement selon le groupe, avec pauses organisées à tour de rôle.

**14h30 – 16h00** Animation des activités.

**16h00 – 16h30** Goûter avec le groupe.

**16h30 – 17h00** Surveillance et accompagnement des enfants pendant le temps libre.

**17h00 – 18h00** Accueil des familles.

L'animateur.trice référent.e de l'accueil assure la transmission des informations pendant que le reste de l'équipe accompagne les enfants dans les salles ou dans la cour jusqu'au départ.

Des talkies-walkies seront utilisés afin de fluidifier les départs et limiter l'attente des familles.

Une liste de présence sera tenue matin et soir afin d'assurer un suivi précis des effectifs.

Un cahier d'informations permettra de transmettre les éléments importants aux familles pour garantir une communication claire.

Le change et l'accompagnement aux toilettes seront assurés par les animatrices dans le respect du cadre de fonctionnement de la structure et des besoins de l'enfant.

### 4.3 – LE RÔLE DU DIRECTEUR

Le directeur veille au bon fonctionnement général du centre.

Il assure :

- l'organisation quotidienne de la structure ;
- la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- l'accompagnement et la coordination de l'équipe d'animation ;
- le lien avec les familles ;
- la gestion administrative et réglementaire ;
- la préparation et l'anticipation des besoins du centre.

Le directeur reste disponible et à l'écoute des enfants, des familles, de l'équipe d'animation ainsi que de l'ensemble des partenaires intervenant sur la structure.

Son rôle est également de garantir un cadre rassurant, respectueux et adapté à chacun.

### 4.4 – LES DÉPLACEMENTS

Les déplacements se feront à pied ou en car selon les activités prévues.

Déplacements à pied

Un adulte référent sera placé à l'avant du groupe et un autre à l'arrière.

Les autres animateur.trice.s seront réparti.e.s sur les côtés du rang afin d'assurer la sécurité des enfants, notamment côté route.

Les passages piétons seront sécurisés par l'équipe.

Les enfants marcheront en rang et seront accompagnés tout au long du trajet.

Déplacements en car

Lors des déplacements en bus :

- un animateur monte avant les enfants afin de les installer ;
- un animateur accompagne la montée dans le bus ;
- un animateur effectue le comptage ;
- avant le départ, l'équipe vérifie que chaque enfant soit bien assis et attaché.

À chaque déplacement et à chaque changement de lieu, un comptage systématique sera effectué afin de garantir la sécurité du groupe.

## V. ÉVALUATION

Des temps d'évaluation seront mis en place tout au long des vacances.

Ils permettront aux enfants et à l'équipe d'animation de s'exprimer sur les différents temps vécus au centre :

- accueil ;
- repas ;
- activités ;
- sorties ;
- matériel ;
- vie quotidienne ;
- relations avec les enfants et les adultes.

Différents outils pourront être utilisés :

- questionnaires ;
- baromètre de l'humeur ;
- temps de parole ;
- échanges en groupe ;
- réunions d'équipe.

Ces temps permettront de réajuster les activités en fonction des besoins des enfants et de rester en cohérence avec les objectifs pédagogiques fixés.

---

## VI. CONCLUSION

---

Le projet pédagogique est un document essentiel au fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Il permet de donner un cadre clair à l'équipe d'animation, de présenter le fonctionnement du centre aux familles et de garantir une organisation cohérente tout au long des vacances.

L'ensemble de l'équipe mettra tout en œuvre afin que chaque enfant puisse vivre des vacances agréables, adaptées à son rythme, dans un cadre sécurisant, bienveillant et respectueux.

L'objectif est que chacun puisse trouver sa place au sein du centre, s'épanouir, partager des moments de découverte et profiter pleinement de ses vacances d'été à l'A.L.S.H de Terrats.